

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

• Métiers du plâtre et de l'isolation

CAP - Niveau 3 - Professionnel qualifié

RNCP35319

Date d'enregistrement : 14/08/2019

Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35319/>

Version Janvier 2024

Aptitudes & objectifs :

Le titulaire du CAP Métiers du plâtre et de l'isolation exerce dans le domaine des bâtiments neufs ou en réhabilitation dans le cadre de la construction de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels

Formation :

Bloc de compétences 1 : Étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériaux et les outillages

Bloc de compétences 2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Traduire graphiquement une partie d'ouvrage simple
- Organiser son intervention et son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ouvrage
- Implanter un ouvrage
- Construire des ouvrages en plaques de plâtre sur ossature
- Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage
- Réaliser un doublage en complexe isolant
- Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure
- Traiter les joints et réaliser les enduits de finition
- Mettre en œuvre un plafond modulaire
- Contrôler la conformité des travaux et des ouvrages / Replier le chantier

Bloc de compétences 3 : Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger, rendre compte oralement
- Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou de terre cuite
- Construire un ouvrage en briques plâtrières
- Réaliser des enduits de plâtre

Bloc de compétences 4 : Français | Histoire-Géographie | Enseignement Moral et Civique

Bloc de compétences 5 : Mathématiques et Physique-Chimie

Bloc de compétences 6 : Éducation Physique et Sportive

Bloc de compétences 7 : Prévention Sécurité et Environnement

Bloc de compétences 8 : Langue Vivante étrangère

Bloc de compétences 9 : Langue Vivante (Bloc facultatif)

Bloc de compétences 10 : Arts appliqués et cultures artistiques (bloc facultatif)

Bloc de compétences 11 : Mobilité (bloc facultatif)



Perspectives métiers :

Métiers du plâtre et de l'isolation : en plâtrerie sèche (mise en œuvre de plaques de plâtre) et traditionnelle (réalisation d'enduits) sur plafonds modulaires et dans l'isolation intérieur thermique et acoustique

Le parcours de formation :

Type de parcours : en présentiel

Modalités d'évaluation : Examen en CCF / Ponctuel

Pas de possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Modalités d'évaluation pédagogique : Évaluations écrites, orales, pratiques. Bulletins, conseils de classe individuels semestriels

Cahier de liaison - Visite en entreprise

Accessibilité ou possibilité d'adaptation aux apprenants en situation de handicap

Poursuites d'étude : CAP Staffeur ornemaniste | MC Plaquiste | Bac Pro Aménagement et finition du bâtiment | BP Métiers de la piscine | BP Métiers du plâtre et de l'isolation | BP Peintre Applicateur de revêtements

Prérequis : Être âgé de 16 ans ou 15 ans avant le 31 décembre si le candidat est issu de 3ème

Modalités d'accès : Admission sur dossier, test de positionnement, entretien individuel et recrutement par l'entreprise

Adultes - salariés demandeur d'emploi - personnes en situation de handicap

Délai d'accès : Jusqu'à la veille d'entrée en formation

Durée :
420h (1 à 3ans)
2 semaines en entreprise / 1 semaine CFA

Tarifs :
À partir de 16,30€ par heure de formation -> prise en charge possible OPCO, fonds de formation, CPF
Contactez-nous pour une étude personnalisée

Accès aux personnes en situation de handicap :
Véronique Prado - Référente Handicap
v.prado@cma65.fr
05 62 44 11 88

Contact Chambre de Métiers et de l'Artisanat :
Carole Jan
c.jan@cma65.fr
05 62 56 60 60

Contact École des Métiers :
Marie-Pierre Tugaye - apprentissage
m.tugaye@cma65.fr
05 62 44 11 88

Marie Bertrand - formation professionnelle
m.bertrand@cma65.fr
05 62 44 11 88

Les + de la formation à l'EDM 65 :

- Centre d'examens
- 1er équipement de qualité offert par l'Opérateur de Compétences
- Possibilité d'accéder aux programmes Erasmus+
- Hébergement possible au FJT de Tarbes
- Restauration possible au foyer de l'École des métiers
- Établissement desservi par les lignes de bus
- À proximité de la sortie autoroute
- Stationnement gratuit
- Filière

MC Plâtrier



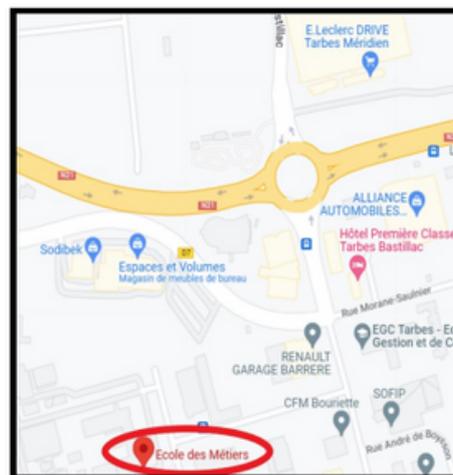
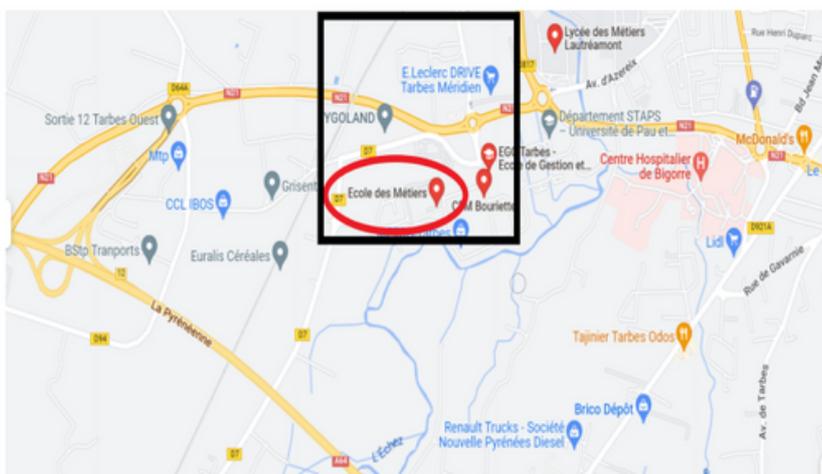
CAP Métiers du plâtre et de l'isolation



Plan d'accès : Sortie 12 Tarbes Ouest

Lignes de bus : www.tlp-mobilites.com/plans-des-lignes-de-bus/

- Ligne T3 - arrêt Bastillac ou CFA (Centre ville de Tarbes)
- Ligne TL (Lourdes)



Version janvier 2024